



## **Postes pour la rentrée 2021 : des annonces qui tournent le dos aux revendications ! Organisons la mobilisation !**

Lors du comité technique ministériel du 16 décembre, le ministre a présenté la répartition des postes créés en 2021 par académie. Notre fédération, la FNEC FP-FO, y a rappelé une nouvelle fois qu'il fallait des postes maintenant, tout de suite, et que le ministre pouvait les pourvoir en recrutant la totalité des candidats inscrits sur les listes complémentaires et en réabondant celles-ci. Les représentants du ministre n'ont toujours pas répondu... La situation catastrophique dans laquelle se trouvent les écoles et les établissements n'est visiblement pas leur préoccupation !

### **Des créations largement insuffisantes et nulles dans certaines académies**

Le ministère annonce 2489 créations de postes dans le 1<sup>er</sup> degré pour la rentrée de septembre 2021, créations à relativiser au regard de la suppression de 1800 postes dans le 2<sup>nd</sup> degré. Il s'agit bien pour Blanquer de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Ces annonces ne se concrétiseront d'ailleurs par aucune création de postes dans plusieurs académies (Besançon, Corse, Dijon, Limoges, Nancy-Metz, Poitiers, Reims, Rennes, Guadeloupe, Martinique) et à peine 10 dans les académies de Clermont ou de Paris.

### **Combien de postes restera-t-il pour faire baisser les effectifs, renforcer les moyens de remplacement ?**

D'autre part, rappelons qu'à la rentrée 2021 :

- 600 postes seront consacrés à une amélioration (d'ailleurs insignifiante) des quotités de décharge de directeurs ;
- 900 postes seront consacrés à assurer les journées de décharge des directeurs d'écoles de 1 à 3 classes, qui dans de nombreux départements, n'existent que sur le papier

Rappelons également que l'enveloppe ministérielle doit aussi permettre de dédoubler les classes de grande section en REP+. Que restera-t-il pour faire baisser les effectifs dans toutes les classes de manière significative, pour assurer le remplacement des personnels en congés, pour renforcer les postes d'enseignants spécialisés au moment où l'inclusion systématique continue ses ravages ?

Par ailleurs rappelons que depuis 3 ans, le ministre a supprimé 2000 places au concours de recrutement de professeurs des écoles. Plus de postes, mais moins d'enseignants fonctionnaires... Le ministre, dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction Publique, entend bien multiplier le nombre de contractuels dans les écoles et accélérer l'ubérisation de l'Education Nationale !

Le ministre refuse donc toujours d'accéder à la demande de recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur la liste complémentaire. Il présente une carte scolaire 2021 qui ne permettra pas d'améliorer les conditions de travail des personnels, bien au contraire.

### **Dès la rentrée de janvier, préparons la grève pour gagner sur nos revendications !**

Ça suffit ! Le SNUDI-FO invite les personnels à se réunir dans les écoles dès la rentrée de janvier pour discuter des différentes mesures annoncées (Grenelle, postes, salaires...) à lister les besoins en postes, à organiser la mobilisation, y compris avec les parents d'élèves, afin d'obtenir satisfaction.

**Le SNUDI-FO appelle les collègues à être massivement en grève mardi 26 janvier à l'appel de la FNEC FP-FO, de la FSU, de la CGT Educ'action, de SUD Education, du SNCL-FAEN :**

- **Pour le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci !**
- **Pour des créations de postes à hauteur des besoins à la rentrée 2021 !**
- **Pour exiger, face au Grenelle de Blanquer, l'augmentation des salaires (augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et 183€ pour tous dès maintenant sans contrepartie) et l'arrêt des contre-réformes en cours !**

*Montreuil, le 17 décembre 2020*